



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bulletins de salaire

Question écrite n° 49193

Texte de la question

M. Philippe Dubourg souhaiterait appeler l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les difficultés rencontrées par les petites et moyennes entreprises, comme les exploitations agricoles, devant la complexité de la rédaction des feuilles de salaire de leurs employés. Si, par le passé, on a pu déplorer le peu de clarté des bulletins de salaire, il se trouve aujourd'hui, en particulier en ce qui concerne les charges sociales, que le nombre de lignes à remplir se trouve multiplié par dix, avec, en outre, quasiment tous les trimestres des changements de taux, de base, ou de systèmes de calculs, qui entraînent un surcroît de travail pour les entreprises ou exploitations qui disposent d'une structure suffisante de secrétariat et contraignent les autres à avoir recours aux services d'un comptable, ce qui crée des dépenses supplémentaires. Il lui demande donc si, dans le cadre des réformes et des simplifications en cours, il est envisagé de résoudre ce problème en autorisant la modification de la présentation des bulletins de salaire, qui, loin d'être rendus plus clairs par des ajouts successifs, sont devenus relativement incompréhensibles.

Données clés

Auteur : [M. Dubourg Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49193

Rubrique : Salaires

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1164